

METTRE EN PLACE DES POLES-RESSOURCES TERRITORIAUX

1 Enjeux

Répondre davantage à l'intégration dans un souci de proximité, afin d'éviter les ruptures familiales et sociales de l'enfant et améliorer ainsi ses conditions de vie. Permettre de maintenir, à court terme, les moyens humains et financiers existants et si possible les développer.

2 Objectifs

Favoriser le travail de proximité par le renforcement et la déconcentration des moyens.

3 Plan d'action

- 1) Repérage géographique de notre population.
- 2) Evaluation des ressources locales (écoles avec accès routier facilité, possibilité d'implantation d'un plateau technique à proximité).
- 3) Prises de contact avec :
 - a) L'Inspecteur A.I.S.
 - b) Les Tutelles.
 - c) Les Collectivités locales, pour information et recherche de locaux.
- 4) Un travail de communication avec les professionnels (Médecins O.R.L., Orthophonistes, Audioprothésistes, Médecins, P.M.I., C.C.P.E., C.A.M.S.P., C.M.P., Infirmiers, Psychologues scolaires).
- 5) Information aux familles.
- 6) Mise en place de l'équipe et définition des profils de postes (Coordinateur de pôles, Enseignant spécialisé dépendant de l'I.R.P.A., Orthophoniste, Psychologue, Travailleur social).



4 Délai

- Mise en place des stratégies d'implantation pour le pôle de Dunkerque, dès la rentrée scolaire 2001.
- A partir de l'évaluation du fonctionnement de ce premier pôle, extension à d'autres pôles (Douai, Valenciennes, Maubeuge) et éventuellement création sur les secteurs de Roubaix et d'Hazebrouck.

5 Contraintes

- **Administratives** : nécessité de recruter sur place des Enseignants Spécialisés affectés aux pôles mais rattachés à l'I.R.P.A. (mouvement 2002).
- **Gestion du personnel** : gestion du temps et des déplacements des personnels qui ne seront pas affectés à temps complet sur le pôle.
- **Financières** : revoir le statut administratif des enfants qui deviendront demi-pensionnaires (prise en charge des frais de cantine et de transport sur 210 jours).

6 Ressources

- Les C.L.I.S. existantes.
- Les personnels déjà affectés sur place.
- Les associations de parents (A.P.E.I.R., A.P.E.M.).
- Les savoir-faire de l'établissement.



7 Responsables de projet

L'équipe de direction et plus particulièrement la Responsable des Orthophonistes, le Cadre Socio-Educatif, la Psychologue, le Directeur Pédagogique.

8 Coûts prévisibles

- Les frais de fonctionnement (location des locaux, véhicules supplémentaires, ...).
- Les frais de prise en charge des enfants (cantine et transport).
- Les frais de personnel (si possibilités de créations de postes).